

Compte-rendu de la consultation régionale européenne

Introduction :

A la suite de la Conférence de 2005 « Biodiversité : la Science et la Gouvernance », une consultation internationale a été lancée dans le but d'étudier la nécessité, le champ et les formes possibles d'un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité (IMoSEB). Cette consultation est un processus exploratoire, large et multidisciplinaire faisant intervenir un grand nombre de parties prenantes et doté d'une audience politique et médiatique. Son objectif est de créer une réelle valeur ajoutée en prenant pleinement en compte ce qui existe déjà.

Le mot "biodiversité" est ici utilisé dans son sens le plus étendu et comprend la totalité des êtres vivants en interaction, y compris les micro-organismes et les services rendus par les écosystèmes. La biodiversité est considérée dans ses rapports avec les enjeux majeurs que sont par exemple la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau potable, la croissance économique, les conflits liés à l'utilisation et à l'appropriation des ressources, la santé humaine, animale et végétale, l'énergie et l'évolution du climat.

Les premières consultations ont permis de proposer des lignes de réflexion pour améliorer l'interface entre expertise et prise de décision. Le Comité Exécutif du processus consultatif vers un IMoSEB, s'étant réuni en décembre 2006, a souhaité élargir et approfondir les consultations en organisant des réunions sur chaque continent.

La consultation régionale européenne du processus consultatif vers un IMoSEB s'est tenue du 26 au 28 avril 2007 à Genève, au Muséum d'Histoire Naturelle et à la Maison Internationale de l'Environnement.

Cette réunion était la troisième réunion régionale de consultation programmée par le Comité Exécutif du processus consultatif, la première s'étant tenue en janvier 2007 à Montréal, pour l'Amérique du Nord, et la deuxième en mars 2007 à Yaoundé, pour l'Afrique.

Les objectifs étaient que la réunion de Genève développe et approfondisse les propositions du Comité Exécutif concernant les besoins, débattre des différentes options, émette des propositions concrètes, élargisse la consultation, échange des idées avec d'autres initiatives et processus en cours¹, rallie de nouveaux participants², discute de la structure et de la gouvernance d'un éventuel IMoSEB et recherche des soutiens diplomatiques et médiatiques.

La consultation européenne représente de ce fait une étape supplémentaire dans la réunion des propositions et des retours d'informations à l'attention du Comité de Pilotage International (CPI) du processus consultatif vers un IMoSEB. Le CPI se réunira à nouveau avant la fin de 2007 et présentera les recommandations finales qui seront portées à l'attention des gouvernements et des organismes internationaux.

¹ En particulier l'"Initiative de Postdam", le Mécanisme d'expertise (??) de l'Union européenne pour la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes, les Perspectives mondiales de la diversité biologique 3 (*Global Biodiversity Outlook 3*), le suivi de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire, le Groupe international d'experts sur l'utilisation durable des ressources naturelles, etc.

² En particulier du milieu des affaires.

La réunion de consultation

La consultation régionale a été organisée conjointement par l'Union mondiale pour la Nature (UICN), le Secrétariat de la Convention de Ramsar pour les zones humides, le Forum suisse sur la biodiversité et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève. Elle a réuni 45 participants de 17 pays, dont 16 de la région Europe, 11 représentants d'organisations ou d'ONG régionales ou internationales et 2 du milieu des affaires. Elle s'est tenue au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève et à la Maison Internationale de l'Environnement de cette même ville, avec le soutien de l'Institut Français de la Biodiversité (IFB), du Secrétariat Exécutif du processus consultatif vers un IMoSEB et de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE).

La réunion a été présidée par Horst Korn, membre du Comité Exécutif du processus consultatif vers un IMoSEB. Le co-président du processus, Michel Loreau, ainsi que d'autres membres du Comité Exécutif (Georgina Mace, Martha Chouchena-Rojas) étaient également présents, tout comme plusieurs membres du CPI.

La première journée a été consacrée aux communications et discussions en séance plénière portant sur les points suivants :

La biodiversité et la durabilité en Europe ;
Les interfaces entre sciences et politiques en matière de biodiversité en Europe ;
Les points de vue du milieu des affaires : intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprise ;
Quels types de connaissances pour une politique efficace en matière de biodiversité ?
Le compte-rendu de la réunion de Leipzig qui s'est tenue en novembre 2006 ;
L'état d'avancement du processus consultatif (consultations et contributions régionales).

La deuxième journée a vu trois séances de groupes de travail se tenir en parallèle. Le premier groupe de travail, présidé par Andrew Stott, s'est appliqué à déterminer plus précisément les besoins d'une interface améliorée entre connaissances et politiques. Le deuxième groupe de travail, présidé par Peter Bridgewater, s'est penché sur les différentes options envisageables pour la structure d'un IMoSEB, tandis que le troisième, présidé par Sylvia Martinez, a été consacré à la communication. Le rapport final a été présenté et approuvé dans ses grandes lignes par les participants au cours de la séance plénière du samedi.

Conclusions principales

Les besoins d'une interface améliorée entre connaissances et politiques

Les participants ont fait valoir qu'il y aura un besoin constant d'améliorer la compréhension, le développement et l'évaluation de l'interface entre connaissances et politiques³, ainsi que les boucles de rétro-action. Ils ont également insisté pour que la science, lorsqu'elle est invoquée, soit légitime et fasse autorité, et ont par ailleurs souligné le rôle important des sciences qu'elles soient naturelles, sociales et économiques.

Le groupe de travail a pris en considération les besoins mis en évidence par les consultations et réunions de travail précédentes et a proposé les besoins suivants comme contribution aux consultations à venir (aucun ordre de priorité n'étant adopté dans la liste présentée ci-après). Différents utilisateurs et parties prenantes ressentent les mêmes besoins pour l'amélioration de l'interface entre connaissances et politiques (voir le Tableau 1).

1. Des informations et des avis scientifiques indépendants, synthétisés et compréhensifs provenant de toutes les sources appropriées, pour accompagner les travaux des conventions et institutions internationales, ayant un mandat lié à la gestion de la biodiversité, l'accent étant notamment mis sur la Convention sur la Diversité Biologique (CBD).

³ L'expression "interface entre connaissances et politiques" est employée ici pour tenir compte du fait que les informations et l'expertise utiles à l'établissement des politiques doivent inclure toutes les formes de savoir.

2. Une meilleure communication pour faciliter la compréhension et l'application des résultats scientifiques en matière de biodiversité par tous les publics visés.
3. Des avis scientifiques proactifs au sujet des nouvelles menaces et autres problématiques touchant à la biodiversité mises en évidence par la communauté scientifique ou identifiées par les parties prenantes, y compris dans leurs dimensions économiques et sociales.
4. Un accès plus large et plus rapide aux résultats scientifiques évalués par les pairs dans le domaine de la biodiversité pour que ces résultats puissent plus facilement et plus efficacement être pris en considération dans le cadre des prises de décision.
5. La promotion d'un dialogue entre les divers systèmes de connaissance, perceptions, points de vue et valeurs en matière de biodiversité, afin de contribuer à rendre les décisions de principe plus efficaces et mieux adaptées.
6. Une plus grande capacité, au niveau national, régional et mondial, à prévoir les conséquences des actions en cours ayant des répercussions sur la biodiversité, sur les services rendus par les écosystèmes et leurs effets sur le bien être de la population humaine, à étudier les scénarios alternatifs et à évaluer l'efficacité des mesures déjà prises.
7. Des évaluations et des suivis améliorés, mieux coordonnés, plus efficaces, plus fonctionnels et programmés à temps sur les forces motrices, les pressions, les états, les impacts et les réponses liés à la biodiversité et aux services rendus par les écosystèmes, notamment par l'octroi d'un appui scientifique aux initiatives pertinentes.
8. Une meilleure communication des disciplines scientifiques appropriées et des autres formes de connaissances pour peser sur les décisions locales ou nationales concernant des sujets d'actualité ayant des répercussions sur la biodiversité, lorsque ces décisions ont des conséquences au niveau international et lorsque les connaissances relatives sont particulièrement fragmentaires ou dispersées.
9. L'identification des priorités de recherche et des lacunes scientifiques en matière de biodiversité mises en évidence à travers les préoccupations des décideurs à tous les niveaux, et leur promotion/diffusion auprès de la communauté scientifique et des organismes de financement de la recherche.
10. La mobilisation de l'expertise scientifique pour le renforcement des capacités aux niveaux national et régional.

Les options pour un nouveau mécanisme d'expertise scientifique :

Objectif :

Etant donné les progrès réalisés dans le domaine des besoins et de leur définition, les participants ont étudié l'ensemble des quatre options pour un IMoSEB qui figuraient dans le document sur les besoins et les options (*Needs & Options*) du Comité Exécutif et ont pesé les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles (voir le Tableau 2). La discussion étant parvenue à la conclusion qu'aucune des options proposées n'était satisfaisante, les participants se sont inspirés des composantes les plus fonctionnelles et intéressantes de chacune pour mettre au point un nouveau modèle de structure pour le mécanisme - une structure qui tout à la fois mettrait à profit et renforcerait les mécanismes existants - tout en étudiant d'autres possibilités de structures pour répondre à certains besoins ou manques détectés et en évitant tout double emploi avec les appareils et processus déjà en place.

Les participants ont souligné la nécessité qu'un tel mécanisme soit doté d'une légitimité et d'une autorité suffisantes.

D'emblée a été reconnu, ainsi qu'il a été décrit plus haut, le besoin évident d'améliorer l'interface entre les connaissances et les politiques en ce qui concerne la gouvernance de la biodiversité et sa gestion en organisant plus efficacement la contribution des scientifiques et autres détenteurs de savoirs aux organismes chargés de la gouvernance de la biodiversité. Un dialogue plus soutenu a par ailleurs été jugé nécessaire entre la communauté scientifique au sens large et les systèmes de gouvernance de la biodiversité.

La plupart des participants ont convenu que tout mécanisme de ce type devrait initialement fonctionner à l'échelle mondiale, en réservant toutefois la possibilité que des structures et des processus opérant à d'autres niveaux puissent ultérieurement y être incorporés. Les participants ont également jugé que l'activité de tout mécanisme de ce type devrait être concentrée sur des sujets relevant de la CBD, mais également, reconnaissant l'importance et la légitimité du Groupe de liaison sur la biodiversité, qu'elle devrait être pertinente au regard des autres conventions et acteurs de la biodiversité oeuvrant dans le cadre plus général de la gouvernance internationale de la biodiversité.

Les participants se sont entendus sur le fait qu'un équilibre devrait être respecté entre les évaluations, d'une part et les avis/expertises (rapports ciblés, etc.), d'autre part. Un soin particulier devrait être consacré à la production de contributions aux Perspectives mondiales de la diversité biologique- (Global Biodiversity Outlook). En outre, les questions de l'état et de l'évolution de la biodiversité devraient être traitées, et des moyens de motiver ou de récompenser les scientifiques pour leur concours devraient être mis en place. Le produit de ce mécanisme contribuera par ailleurs au programme d'action plus général en faveur de l'environnement, par exemple à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Structure :

La plupart des participants se sont prononcés en faveur d'une forme de réseau de réseaux.

Afin de pouvoir gérer cette structure en méta-réseau, un conseil d'administration devrait être constitué comme structure principale de gestion. Ce conseil d'administration devrait être appuyé par un groupe consultatif représentant un large éventail de disciplines scientifiques, y compris sociales, ainsi que d'autres systèmes de connaissances. Ce groupe consultatif constituerait le « point d'accès » aux sous-réseaux.

La composition du conseil d'administration ne devrait pas excéder 15 membres, réunissant les 5 présidents des organes subsidiaires fournissant les avis scientifiques aux conventions ayant trait à la biodiversité (et reflétant de cette manière la composition du Groupe de liaison sur la biodiversité) et 5 représentants de communautés scientifiques clés. Ces derniers devraient être proposés par le Conseil international pour la science (ICSU) et par le Conseil international des sciences sociales (ISSC). Les présidents des organes subsidiaires de consultation étant des représentants des organes intergouvernementaux, le processus est assuré de disposer d'une composante intergouvernementale.

Ces 10 membres éliront jusqu'à 5 représentants détachés tirés d'une liste de candidats proposés par le groupe consultatif. Ces membres supplémentaires seront élus pour des durées fixes, en fonction de leur expertise, des réseaux auxquels ils sont associés et du programme de travail prévu. Le président sera élu par les membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration serait assisté d'un petit secrétariat.

Afin de doter le mécanisme de toute la légitimité et de toute l'autorité nécessaires, son mandat devrait être défini aussitôt que possible, et sa mise au point entreprise dans les plus brefs délais.

Fonctions :

Le mécanisme répondrait aux requêtes des organes subsidiaires chargés de fournir des avis scientifiques aux conventions sur la biodiversité. Cependant, il devrait également être en mesure de traiter de manière proactive les nouvelles problématiques apparaissant dans ce domaine. Les travaux du mécanisme devraient, de manière

générale, couvrir les programmes de travail des conventions ayant trait à la biodiversité et répondre aux besoins en évaluations et avis découlant de ces programmes.

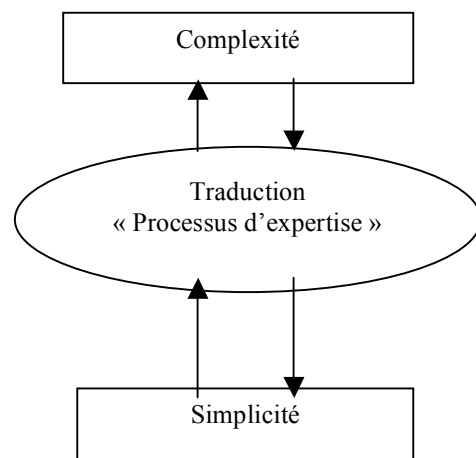
Le système de gouvernance étant issu de processus intergouvernementaux et de ce fait, plus en amont, des gouvernements nationaux eux-même, le mécanisme sera en mesure de refléter les besoins ressentis sur le plan international comme aux niveaux régional, national et local.

Recommandations en matière de communication : “Vers une stratégie de communication”

Les participants se sont penchés sur les objectifs de communication, les principes directeurs, les publics visés et différents types de communication et ont recherché des idées d’actions spécifiques.

L’approche holistique nécessaire pour prendre en compte la complexité et les questions transversales, à échelles multiples et inter-échelles requiert une démarche interdisciplinaire.

Ce diagramme montre la “traduction” de problématiques complexes de biodiversité en messages à la fois plus simples et plus clairs. Ce point a été considéré comme central au processus de communication, qui devrait être matérialisé par le nouveau mécanisme rapprochant la communauté des détenteurs du savoir de celle des décideurs.



Les participants ont souligné l’importance de faire connaître les solutions positives et les bénéfiques obtenus par les investissements dans la biodiversité et de replacer cette dernière dans la perspective des services rendus par les écosystèmes. En particulier, le groupe a insisté sur le fait qu’une stratégie de communication efficace exige le concours entier de professionnels de la communication. Des actions spécifiques s’appuyant sur divers outils de communication peuvent également constituer des exemples de bonnes pratiques à envisager pour le nouveau mécanisme. Les résultats des discussions sont résumés dans les paragraphes suivants.

Objectifs de la communication

Tirer profit des meilleures connaissances disponibles, y compris dans les sciences de la nature et les sciences sociales, pour améliorer le processus de prise de décision et renforcer la mise en œuvre. La communication devrait en outre s’établir dans les deux sens, instaurant un dialogue permettant de traiter les questions complexes tout en restant attentif aux besoins des décideurs.

Principes directeurs

La biodiversité est un enjeu complexe qui doit être présenté d’une manière facile à comprendre. De ce fait, il est autant besoin de simplifier que de traiter la complexité (par exemple les sujets transversaux et inter-échelles) pour assurer le soutien global des parties prenantes. Le nouveau mécanisme devrait procéder à des évaluations indépendantes, faire la synthèse des connaissances disponibles en matière de biodiversité et traduire ces informations dans le « langage » des publics visés - ces derniers, très divers, allant des décideurs de haut niveau aux gestionnaires, et ce, à l’échelle mondiale aussi bien que locale. Il devrait s’intégrer aux réseaux afin de

pouvoir s'appuyer sur différents types d'experts et d'expertises. Les résultats devraient être exposés à l'aide de scénarios, tout en proposant différentes réponses envisageables et en évaluant les conséquences possibles des actions mises en oeuvre.

Les messages devraient être proactifs, pertinents, courts et concis et diffusés en temps opportun, faire autorité, prendre en considération les échelles appropriées et émaner d'un processus coopératif et interdisciplinaire. L'analyse scientifique et les évaluations devraient se conformer au protocole scientifique généralement reconnu et être marquées par la transparence et la responsabilité. Les messages devraient prendre en considération les spécificités régionales s'il y a lieu.

Le groupe a par ailleurs examiné des idées d'actions concrètes en matière d'options de communication (par exemple des échanges face à face entre scientifiques et décideurs, un forum annuel sur la biodiversité mondiale calqué sur le sommet de Davos, un magazine scientifique européen dédié à la gestion de la biodiversité, un Biodiv-Wiki, une stratégie médiatique mettant en jeu des spécialistes de la communication) et a considéré les liens avec les travaux sur le changement climatique comme une manière d'améliorer la communication sur le sujet de la biodiversité. Les messages d'alerte quant à l'érosion de la biodiversité et aux risques qui en découlent devraient être associés à des discours plus positifs qui décriraient les bénéfices possibles des investissements dans la préservation de la biodiversité et dans une gestion bien pensée contribuant à ce que les écosystèmes soient plus durablement en mesure d'assurer des services de qualité.

Poursuite du processus consultatif vers un IMoSEB

Le compte-rendu européen sera envoyé à l'ensemble du CPI et diffusé par le biais de multiples réseaux.

Les recommandations européennes seront présentées à l'occasion de la prochaine réunion de la Plate-forme européenne pour une stratégie de recherche en biodiversité (EPBRS, 4-9May, Leipzig) et de la conférence L2L (*Sustainable neighbourhood* – de Lisbonne à Leipzig par la recherche, 8-10 mai, Leipzig, Allemagne).

L'état d'avancement de la consultation sera par ailleurs exposé au cours de la semaine verte (Green Week) de l'Union européenne (12-15 juin, Bruxelles) puis à l'occasion de la réunion du SBSTTA 12 (2-7 juillet, Paris). L'ensemble des résultats des consultations régionales sera d'abord transmis au Secrétariat Exécutif de la CBD puis aux Points focaux nationaux de la CBD.

En outre, le Secrétariat Exécutif du processus consultatif vers un IMoSEB étant également invité à prendre part au Groupe de travail spécial sur l'examen de l'application de la CBD, les participants ont demandé que le compte-rendu de la consultation européenne soit proposé au Secrétariat Exécutif de la CBD en tant que document d'information.

Au cours des mois à venir, d'autres consultations seront organisées en Asie et en Amérique du Sud, et la possibilité d'une consultation en Océanie sera examinée.

Conclusions finales

Au sujet de ces deux jours et demi de discussion, Horst Korn, président de la réunion de consultation européenne, a noté que des résultats intéressants avaient été obtenus et un modèle hybride, souple et léger avait été mis au point qui reposait sur les structures pré-existantes et qui présentait un réel potentiel innovant.

Michel Loreau, co-président du Comité Exécutif du processus consultatif vers un IMoSEB, a relevé les différences entre les consultations passées et a déclaré que la proposition de la consultation européenne pourrait devenir une proposition concrète et exploitable pour les consultations à venir. En levant la séance, il a souligné l'importance du consensus au sein de la communauté oeuvrant pour la biodiversité pour que soit assurée la présentation d'un message fort et unifié au public. Il a remercié les participants pour leur présence et leur enthousiasme.

Tableau 1. Utilisateurs et parties prenantes directement impliqués / besoins

Besoins	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Niveau décisionnel élevé	*	*	*	*	*					
Intermédiaires décisionnels ⁴	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Gestionnaires	*	*	*	*	*	*	*	*		*
Secteur privé	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Communauté scientifique		*	*	*	*	*	*		*	*
Public		*	*	*	*					

⁴ Secretariats des conventions, services d'institutions publiques de tous types y compris fonctionnaires, consultants, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales.

Tableau 2. Avantages et inconvénients des options présentées par le Comité Exécutif.

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Avantages	Une structure relativement légère et souple.	Une participation très explicite des gouvernements (sans toutefois tenir compte des structures intergouvernementales déjà en place).	Ce mécanisme existe déjà, doté d'une grande visibilité.	Elle met à profit les réseaux scientifiques déjà en place. Elle évite les doubles emplois et comble les lacunes.
Inconvénients	Cette option a un potentiel certain mais, telle qu'elle est présentée dans le document <i>Needs & Options</i> , mais trop peu développé. Qui participerait concrètement ? D'où tirerait-elle sa légitimité ?	La gouvernance en matière de biodiversité est différente de celle concernant l'évolution du climat et fait intervenir des enjeux spécifiques – le mécanisme quel qu'il soit doit donc pouvoir traiter les aspects propres à la biodiversité (évitant surtout les doubles emplois avec les processus intergouvernementaux déjà en place).	Se contenter d'intégrer au GIEC une composante sur la biodiversité ne créerait aucune valeur ajoutée : la biodiversité serait toujours envisagée du point de vue du changement climatique alors que ce sujet comporte beaucoup d'autres facettes. En outre, cela perpétuerait la perception que la biodiversité est moins prioritaire que la question de l'évolution du climat : le problème s'en trouverait accru plutôt que résolu.	Comme cette structure serait uniquement composée de scientifiques, elle n'aurait que peu de liens avec les décideurs. Il est difficile de voir ce que l'expression « force et gouvernance » de DIVERSITAS, utilisée dans le document <i>Needs & Options</i> , signifie réellement ici.
Remarques			Alternative : il serait plus intéressant de disposer d'un groupe international d'experts sur l'évolution de l'environnement (GIEE), ce qui pourrait être retenu comme une cinquième option. Un tel GIEE n'entraînerait aucun double emploi du fait que son champ d'action serait beaucoup plus large que les structures existantes des conventions sur la biodiversité.	

Liste des participants

Mariam	Akhtar-Schuster	Germany	German Federal Ministry of Education and Research
Didier	Babin	France	IMoSEB Executive Secretariat
Gordana	Beltram	Slovenia	Ministry of the Environment, Spatial Planning and Energy
Sylvie	Benard	France	LVMH
Lars	Berg	Sweden	National Scientific Council on Biodiversity
Olivier	Biber	Switzerland	Swiss Agency for the Environment, Forests, and Landscape
Peter	Bridgewater	Switzerland	Ramsar Convention
Susan	Brown	Switzerland	WWF International
Marie	Chamay	Switzerland	International Centre for Trade and Sustainable Development
Martha	Chouchena-Rojas	IUCN	IMoSEB Executive Committee
Sophie	Condé	France	European Environment Agency
Danielle	Decrouez	Switzerland	Museum of Natural History of the City of Geneva
Stéphanie	Guinard	France	IMoSEB Executive Secretariat
Christoph	Görg	Germany	Helmholtz Centre for Environmental Research – UFZ
Jerry	Harrison	UK	UNEP World Conservation Monitoring Centre
Didier	Hoffschir	France	Ministry of Research
Gilles	Kleitz	France	Ministry of Ecology and Sustainable Development
Thomas	Koetz	Spain	Autonomous University of Barcelona
Anna	Kontorov	Finland	Ministry of Environment and Land Use
Horst	Korn	Germany	IMoSEB Executive Committee
Sylvia	Kurpick	Germany	Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, and Nuclear Safety
Robert	Lamb	Switzerland	Federal Office for the Environment
François	Laurans	France	VEOLIA Environment
Jean Claude	Lefevre	France	Institut Français de la Biodiversité
Stefan	Leiner	Belgium	Directorate General Environment, European Commission

Arild	Lindgaard	Norway	Norwegian Directorate for Nature Management
Michel	Loreau	Canada	IMoSEB Executive Committee
Georgina	Mace	UK	IMoSEB Executive Committee
Sylvia	Martinez	Switzerland	Swiss Biodiversity Forum, Swiss Academy of Sciences
Chad	Monfreda	USA	IMoSEB Executive Secretariat
Gabriele	Obermayr	Austria	Federal Ministry for Environment
Sonia	Pena Moreno	Switzerland	IUCN
Jan	Plesnik	Czech Republic	Agency for Nature Conservation and Landscape Protection
Elena	Preda	Romania	CBD-SBSTTA Bureau Representative
Per	Sjogren-gulve	Sweden	The Society for Conservation Biology
Richard	Smith	UK	BioNET-INTERNATIONAL
Gill	Stevens	UK	Natural History Museum
Andrew	Stott	UK	Department for Environment, Food, and Rural Affairs
Maxime	Thibon	France	IMoSEB Executive Secretariat
Simon	Tillier	France	EDIT
Beatriz	Torres	Denmark	GBIF
Jozef	Turok	Italy	Bioversity International
Sybille	Van den Hove	Spain	Autonomous University of Barcelona
Patrick	Van Klaveren	Monaco	Directorate of Foreign Affairs, Ministry of State
Brian	Wynne	UK	Lancaster University